

« JE SUIS UN PARTICULIER »

Je souhaite rénover ma maison alsacienne

POUR QUOI FAIRE ?

- Entretien et valoriser ma maison alsacienne
- Améliorer la qualité et le confort de mon logement
- Contribuer à la mise en valeur du patrimoine alsacien

COMMENT FAIRE ?

- Se renseigner sur les aides et les dispositifs auprès de professionnels
- Mobiliser les aides des collectivités. Exemple : plan patrimoine du Conseil Départemental 68 (aide à la restauration des bâtiments anciens), aides de ma commune, ...
- Faire intervenir des artisans spécialisés

QUI PEUT M'AIDER ?

Qui	Quoi	Coordonnées
CAUE	Conseil personnalisé	CAUE du Haut-Rhin 16 a Avenue de la Liberté 68000 Colmar 03 89 23 33 01 www.caue68.com
CD68	Aide financière dans le cadre du Plan Patrimoine	Conseil Départemental du Haut-Rhin Direction de l'éducation, de la culture et des sports 03 89 30 61 02 decs@haut-rhin.fr www.haut-rhin.fr
ABF	Conseil, contrôle et expertise	Unité départementale de la direction régionale des affaires culturelles du Grand Est 03 89 20 26 00 Sdap68@culture.gouv.fr www.sdap68.culture.gouv.fr
FAIRE	Conseils sur les aides à la rénovation énergétique	www.faire.gouv.fr

INFOS UTILES

Plan patrimoine : www.haut-rhin.fr/content/plan-patrimoine-68-un-dispositif-de-soutien-au-patrimoine-haut-rhinois

ASMA : Association pour la sauvegarde de la maison alsacienne :
www.asma.fr/asso/accueil.html

GLOSSAIRE

ABF : Architecte des Bâtiments de France

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer pour le Rénovation Énergétique

Maison Alsacienne : maisons alsaciennes anciennes, construites jusqu'en 1948 inclus, les aides portent sur les travaux extérieurs.

